

## FEUILLET D'INFORMATIONS DESTINE AUX MIGRANT-E-S

### ***Votre histoire nous intéresse!***

Si vous lisez ces quelques lignes, c'est que nous avons appris par l'intermédiaire d'une personne de confiance que vous avez vécu ou êtes en train de vivre une situation difficile, causée en partie par la loi suisse ou par l'application qui en est faite par les autorités. Votre histoire nous intéresse et nous aimerions l'utiliser dans notre lutte pour obtenir des lois plus favorables pour les étrangers vivant en Suisse, qu'ils soient issus de l'asile ou de l'immigration dite "illégale".

### ***La mission de l'Observatoire***

L'Observatoire du droit d'asile et des étrangers a pour mission de rendre visible la réalité de ce que vivent et subissent les personnes exilées en Suisse. Nous présentons à la population suisse des cas où l'application de la législation en vigueur entraîne des injustices et des conséquences graves sur le plan humain. Nous sommes convaincus que plus les gens seront informés des problèmes que nos autorités peuvent causer aux étrangers, plus les mentalités évolueront dans un sens positif et les lois deviendront meilleures. Vous n'êtes sans doute pas sans savoir que certains acteurs politiques répandent toute sorte de mensonges au sujet des étrangers en vue de faire peur à la population et de recueillir les votes d'électeurs effrayés. C'est exactement ces mensonges que nous voulons combattre.

Pour ce faire, nous avons besoin de décrire des cas concrets. Avec ces descriptifs, nous entreprendrons des démarches politiques, médiatiques, et des actions de sensibilisation auprès de la population suisse.

### ***Avertissements***

Nous souhaitons vous rendre attentif au fait que **notre but n'est pas de défendre votre cas individuel**, mais bien de le prendre comme exemple pour améliorer la situation sur le plan collectif. Nous n'agissons pas sur la procédure juridique en cours pour votre propre situation. Nous menons un travail de communication uniquement.

Nous vous signalons que la description de votre cas sera utilisée pour communiquer sur la réalité des migrants. Ceci implique qu'en décidant de nous faire partager votre histoire, vous acceptez le fait qu'elle pourrait par la suite être reprise dans le débat public (article de journal, citée comme argument par des hommes politiques, rapport d'organisation). Votre nom n'apparaîtra pas en tant que tel (nous utilisons des prénoms fictifs), mais sachez que nos descriptions sont détaillées et que votre histoire pourrait être reconnue par les autorités. Toutefois, nous avons observé que la publication d'un cas n'a jamais fait du tort aux personnes concernées. Vous avez aussi à **votre demande** un droit de regard sur notre document avant sa publication et nous pouvons modifier certains détails si vous estimez que cela est nécessaire pour protéger votre sphère privée.

### ***Comment faire?***

Pour que nous puissions rédiger la description de votre cas, il est impératif que nous puissions disposer d'une **copie** des principaux documents de votre dossier:

- **Décisions** des autorités (police des étrangers du canton où vous résidez, Secrétariat d'Etat aux migrations, Tribunal cantonal ou Tribunal fédéral)
- **Recours** que vous avez entrepris contre ces décisions
- **Autres documents** que vous estimez utiles pour la compréhension de votre cas: lettre des autorités, rapports d'audition avec la police des étrangers, procès verbal des auditions (procédure d'asile), etc.

N'hésitez pas à demander de l'aide à une personne de confiance (votre mandataire par exemple) pour copier ces documents. Ces documents seront gardés précieusement dans nos locaux et seuls les collaborateurs de l'Observatoire seront autorisés à les consulter.

Nous vous invitons à envoyer les copies de ces documents à l'adresse suivante :

Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers  
Case postale 270  
1211 Genève 8

Vous pourrez en tout temps contacter la coordinatrice de l'Observatoire pour savoir où en est l'utilisation de votre histoire: Mélissa Llorens, 022 310 57 30, [info@odae-romand.ch](mailto:info@odae-romand.ch).

En espérant que vous avez saisi l'utilité de notre démarche, je vous remercie d'avance de votre future collaboration et vous fais part de toute ma compassion et de mon soutien pour les épreuves difficiles que vous traversez.

Mélissa Llorens  
Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers